

CONTRAT DE MAINTENANCE CLIMATISATION

CLIENT		CONTACT CLIENT	POINT FOCAL	CONTACT FOCAL
		1.		..
		2		
TYPE CLIENT	REF. APPORTEUR	ADRESSE GEOGRAPHIQUE CLIENT		
Entreprise		,,		
NUMERO CONTRAT				
N°	DESCRIPTION	ADRESSE GEOGRAPHIQUE LOCAL		COORD. LAT COORD. LONG

FORMULES DE MAINTENANCE PREVENTIVE:

OPTION DE RECOUVREMENT:

TARIFICATION MAINTENANCE PREVENTIVE CLIMATISEUR

Tarifs en FCFA	TOTAL DU CONTRAT TTC ANNUEL	0

TARIFICATION REPARATIONS EVENTUELLES

Les équipes de maintenances sont proposés aux coûts horaires indivisibles ici mentionnés.

Description	Tarif Horaire
Superviseur Froid	0 FCFA
Technicien Froid	0 FCFA

- Ce contrat est valable pour une durée de 12 mois à compter de la date de première intervention et renouvelable par tacite reconduction.
- ActivMaintenance peut proposer une réinstallation des équipements du client selon les normes d'installation en vigueur pour garantir l'accessibilité aux équipes et des conditions de salubrité optimales. En cas de nécessité, les équipements spéciaux (échafaudage, chariot élévateur, etc.) sont à la charge du client lors des interventions de maintenance.
- Le client confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente pour la maintenance climatisation

Forfait horaire de Correction : HEURE(S).

Fait à Abidjan, le --

Pour le Client

CONDITION GENERALES DE VENTE POUR LA MAINTENANCE CLIMATISATION

DESCRIPTION DES SERVICES

FORMULE STANDARD :

- Contrôle des fuites avec détecteur
- Contrôle des sécurités, Contrôle frigorifique
- Relevé des températures, Relevé des intensités
- Comparaison avec les précédentes performances
- Contrôle de la charge de fluide frigorifique
- Contrôle électrique
- Resserrage des connections électriques
- Un époussetage de l'échangeur extérieur
- Nettoyage des filtres intérieurs
- Vérification des écoulements condensats
- Désinfection antibactérienne de l'évaporateur
- Accès Espace Client en ligne

FORMULE PREMIUM

- Formule Standard
- Rechargement de Gaz réfrigérant (inclus à partir de deuxième maintenance)

FORMULE GOLD

- Formule Standard
- Forfait annuel horaire de maintenance
- Visite périodique inter-maintenance

FREQUENCES DES INTERVENTIONS

A moins que cela soit signifié expressément dans le contrat, nos interventions se font chaque 2 mois.

RECOUVREMENT ET PAIEMENT

- **Prépayé 6 mois** : La moitié du paiement est faite au début de la période de contrat. Réduction de 5% sur 6 mois.
- **Prépayé 12 mois** : La totalité du paiement est faite au début de la période de contrat. Réduction de 10% sur le montant annuel du contrat.
- **Comptant** : Le recouvrement est effectué le jour même des prestations par nos agents de maintenance contre délivrance d'un reçu de paiement.
- **Post-payé** : Cette formule est réservée aux clients grand-compte et aux entreprises qui auront 30 jours calendaires pour s'acquitter du paiement des prestations après présentation d'une facture.
- **ActivMaintenance se réserve le droit de suspendre ses prestations pour défaut de paiement du client**

PROCEDURES D'INTERVENTION

ANALYSES ELECTRIQUES

Nous réalisons l'analyse de vos installations électriques en rapport avec la climatisation et faisons des suggestions pour leur mise à niveau conformément aux normes de sécurité en vigueur.

COMPOSITION DES EQUIPES

Selon la nature des travaux à effectuer, nos équipes pourraient se composer des fonctions suivantes :

- Superviseur de Maintenance froid
- Techniciens en froid
- Technicien Electricien (si nécessaire)
- Autre Corps de métier (selon le besoin)

DIAGNOSTIQUE

Nos équipes vous ferons un diagnostic et solliciterons votre accord pour les réparations éventuelles sans attendre car nous disposons des pièces de rechanges standard.

Les pièces de rechanges sont à votre charge.

Nous nous engageons à respecter les rendez-vous de maintenance convenus avec nos clients.

Nous intervenons les jours ouvrables de 9h à 18h.

Le calendrier de programmation comprend une date de jour ouvrable et une tranche horaire ainsi que les informations d'intervention.

- Tranche 1- Début de matinée – 9h à 10h
- Tranche 2- Fin de matinée – 10h à 12h
- Tranche 3- Début d'après-midi – 13h à 14h
- Tranche 4- milieu d'après-midi – 14h à 16h
- Tranche 5- Fin d'après-midi – 16h à 18h

Le client recevra une notification (SMS, Email ou Appel) pour confirmer la date au plus tard à deux (2) jours de la maintenance.

Le client à la possibilité de modifier sa programmation par simple appelle à nos services au plus tard 24 heures avant ladite programmation.

Passé ces délais, il se verra reprogrammé à une date ultérieure selon la disponibilité des équipes de maintenance.

POUR TOUTE ASSISTANCE :

Joindre le service client au par téléphone au **89747466** ou par email à assistance@activmaintenance.com

Le service des opérations ou le service commercial vous répondra dans l'heure en fonction de la nature de l'objet de votre appel.

Pour toute panne signalée après 9h GMT, l'intervention sera programmée pour le lendemain, sauf disponibilité immédiate des équipes.

QUALITE

Nous nous inscrivons dans une démarche qualité qui assure la traçabilité de nos interventions. Nos équipes vous remettront une fiche d'intervention qui comportera au minimum les informations suivantes :

- Les détails des prestations effectuées
- Les mesures prises sur vos installations
- Les pièces de rechanges et consommables utilisés
- Les recommandations éventuelles
- Les horaires effectués et les noms des intervenants

GARANTIES

- ActivMaintenance garantit ses Formules des Maintenance Préventive pendant 2 mois à compter de la dernière maintenance.
- ActivMaintenance Consulting garantit les pièces détachées installées par ses soins contre tout vice d'installation pendant une période de 1 mois courant à compter de la mise en place desdites pièces.
- Tous les frais occasionnés par la mise en œuvre de cette garantie, y compris les frais de main-d'œuvre et des pièces de remplacement, sont à la charge exclusive d'ActivMaintenance Consulting.
- La présente garantie ne couvre pas les dommages dus à la durée de vie intrinsèque de la pièce, un accident, un mauvais entretien ou une utilisation contraire aux instructions du mode d'emploi des machines contractuelles ou relevant d'un cas de force majeure.

ASSURANCE

Nos interventions sont couvertes par une assurance couvrant notre Responsabilité Civile offrant une protection aux clients en cas de dommages éventuels prouvés et documentés par la partie plaignante causés par nos équipes lors de nos interventions.

DISSOLUTION

Le Client peut dissoudre ce contrat par écrit. Un email à l'adresse clientele@activmaintenance.com